

REGLEMENT 2011

1. La montée historique du Tros Marets est ouverte à tout véhicule immatriculé ou non de 35 ans d'âge minimum (à partir du 31 12 1975). Pour les voitures exceptionnelles, le comité de sélection décidera en connaissance de cause.
2. La montée historique doit être considérée comme une démonstration permettant aux participants d'évoluer à allure libre. Chacun roulant selon ses possibilités et cela en toute sécurité sur un parcours fermé à la circulation. En conséquence, aucun chronométrage n'est réalisé, aucun classement n'est établi.
3. Une catégorie chronométrée sera également proposée selon le règlement FIVA.
4. Pour les voitures immatriculées et selon le désir de son conducteur, il sera possible de poursuivre via le parcours fléché « Malmedy », la montée historique étant reprise dans le parcours. Parcours 1 vers Hockay : 21kms, parcours 2 vers Oviat : 18 kms.
5. Distance **de la course de côte** : 4 kms
6. Nombre de véhicules admis : 80. Le départ sera donné toutes les 40 secondes.
7. Les véhicules doivent être conformes à leurs spécifications d'origine et/ou leur homologation d'époque.
8. Le port du casque est obligatoire pour le pilote.
9. Tout conducteur devra être âgé de 18 ans minimum et être titulaire d'un permis de conduire valide.
10. Le nombre de montées est **limité à 7** pour les deux jours.
11. Les véhicules immatriculés utilisant les routes ouvertes à la circulation doivent être assurés et conformes au code de la route.
12. Deux photos couleurs récentes de la voiture, différentes et de bonne qualité, dont une de ¾ avant sont à fournir pour le comité de sélection (fiche FIA ou FIVA acceptées)
13. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription sans avoir à se justifier, notamment pour des questions de qualité ou de diversité du plateau.
14. En cas de désistement après le **20 juin**, la totalité des droits d'engagement resteront acquis par l'organisateur.
15. En fonction des places éventuellement disponibles, des inscriptions majorées pourront être prises après le 20 juin.
16. Les dossiers incomplets seront renvoyés.
17. Le règlement « historique chronométré » sera connu fin 2010.

DROITS D'ENGAGEMENT :

Les frais d'inscription s'élèvent à 195 euros (245 euros après le **20 juin**).

Ce prix comprend :

- L'organisation et la sécurité de l'épreuve
- Le banquet du samedi soir pour une personne (supplément par convive supplémentaire : 45 euros) ainsi que votre emplacement sécurisé sur la grand-place de Malmedy
- Les souvenirs et cadeaux

Pour les réservations d'hôtel, voir page infos de ce site.

REGLEMENT MOTOS ET SIDE-CARS

- Identique aux voitures et uniquement en démonstration.
- Nombre de motos et side-cars admis : 30
- Prix de l'inscription jusqu'au 20 juin : 90 euros
- Inscription après le 20 juin majorée de 50 euros
- Les montées se feront uniquement le samedi